

Liste des délibérations Conseil Municipal du jeudi 30 juin 2022 - 20 H 30

DÉLIBÉRATIONS

- 27/22 - Désignation des jurés d'assises - Tirage au sort ;
- 28/22 - Adhésion à l'association A.R.B.R.E.S 28 et environnement – Annexe : Approuvée ;
- 29/22 - Modification du règlement intérieur de l'école de musique – Annexes : Approuvée ;
- 30/22 - Extension et aménagement du cimetière – Annexe : Approuvée ;
- 31/22 - Exercice 2021 – Certification des comptes de gestion du receveur Ville de Lèves et Espace Soutine : Approuvée ;
- 32/22 - Exercice 2021 – Comptes administratifs – Annexes : Approuvée ;
- 33/22 - Exercice 2021 – Comptes administratifs – Affectation des résultats : Approuvée ;
- 34/22 - Exercice 2022 – Budgets Supplémentaires Ville de Lèves et Espace Soutine – Annexes : Approuvée ;
- 35/22 - Exercice 2022 – Emprunt de 1 500 000 euros – Annexe : Approuvée ;
- 36/22 - Exercice 2022 - Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales du personnel : Approuvée ;
- 37/22 - Exercice 2022 - Attribution d'une subvention exceptionnelle : Approuvée ;
- 38/22 - Exercice 2022 - Créances irrécouvrables – Effacement de dettes : Approuvée ;
- 39/22 - Personnel communal – Ouverture de postes saisonniers : Approuvée ;
- 40/22 - Chartres métropole – Avenant n°1 à la Convention de co-maitrise d'ouvrage dans le cadre du projet de requalification « rue de Bailleau » - Annexe : Approuvée ;
- 41/22 - Convention portant sur le déclassement partiel de la route départementale 339/14 – Annexes : Approuvée ;
- 42/22 - Conseil départemental – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et d'entretien dans le cadre du projet de requalification « rue de Bailleau » - Annexe : Approuvée ;
- 43/22 - Concession d'aménagement du champ de foire : Bilan 2021 – Annexe : Approuvée ;
- 44/22 - Concession d'aménagement « Cœur de village » : Bilan 2021 – Annexe : Approuvée ;
- 45/22 - Présentation du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes Centre-Val de Loire sur les comptes et la gestion de la SPL CHARTRES AMENAGEMENT sur les exercices 2014 à 2019 et des réponses apportées par le Président-directeur général de la SPL CHARTRES – Annexe : Approuvée.